

LES CÉRÉALES

L'UTILISATION ACCRUE DU PORT DE CHURCHILL ET LE COMMERCE D'EXPORTATION

M. Robert Simpson (Churchill): J'ai une question pour le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration qui répond aussi de la Commission du blé. Étant donné que le brise-glace *Louis Saint-Laurent* se rendra au port de Churchill la semaine prochaine, exploit dont nous escomptons qu'il prolongera sensiblement la saison de navigation car aucun navire n'y aura jamais mouillé si tard, le ministre envisage-t-il de s'entretenir avec la Commission du blé et de lui demander d'offrir d'expédier du port de Churchill plus de 30 millions de boisseaux de grain pour le commerce d'exportation, la saison prochaine?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je voudrais préciser que la Commission du blé ne fixe aucune limite à la quantité de blé qui peut être expédiée à Churchill. Le problème, c'est que les acheteurs et les agents, à certaines saisons, hésitent à retenir de l'espace pour le blé sur les bateaux alors qu'ils ne sont pas tout à fait sûrs des conditions de navigation. L'état de la navigation à un moment donné ne modifie pas cette attitude générale.

M. Simpson: Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il expliquer pourquoi les offres de la Commission du blé au début du printemps sont généralement très près du chiffre des ventes finales?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député se rend compte, je pense, que sa question supplémentaire est de nature litigieuse.

* * *

L'INDUSTRIE

L'ÉDITION—LE DÉPÔT DU RAPPORT DE L'ÉTUDE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Est-il disposé à déposer le rapport d'une étude effectuée par son ministère sur l'industrie canadienne de l'édition?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, il y a quelques jours j'ai déclaré qu'on était en train de le traduire et de l'imprimer. Je le déposerai aussi tôt que possible.

* * *

LES CÉRÉALES

LES CUCUJIBES ROUX DANS DES CARGAISONS DE BLÉ— LA QUESTION DE LA RESPONSABILITÉ ET DU DÉDOMMAGEMENT

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Agriculture peut-il dire à la Chambre s'il a reçu un télégramme de l'Union nationale des agriculteurs. Dans ce télégramme, elle soutient que la division de l'inspection de la Commission des grains est entièrement responsable de la perte attribuable à la contamination des céréales par les insectes puisqu'elle est chargée de délivrer les certificats d'inspection à l'égard des céréales exportées et que cette négligence de la part de la division de l'inspection de la Commission des grains

rend le gouvernement fédéral responsable de cette perte. Le ministre peut-il signaler à la Chambre s'il a répondu à ce télégramme et quelle est la teneur de sa réponse?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, l'honorable député soulève une question très vaste. Il me semble, en effet, que j'ai bien reçu ce télégramme; si on y a donné une réponse détaillée, j'en enverrai une copie à l'honorable député.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

MONTRÉAL—LA MISE À PIED D'EMPLOYÉS DE LA COMPAGNIE CALOIL

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Étant donné que de nouvelles mises à pied devront être faites à la compagnie Caloil de Montréal, qui doit désormais abandonner le projet de construire une raffinerie à Saint-Augustin dans la circonscription de Portneuf, à la suite d'un jugement de la Cour suprême, l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration peut-il dire quelles mesures il entend prendre pour rassurer les pères de famille qui seront bientôt congédiés à la suite de cette décision?

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, cette question me paraît en grande partie hypothétique, mais je puis néanmoins assurer l'honorable député qu'on ferait appel à toute la gamme des services du ministère dans un cas semblable.

* * *

LE PÉTROLE

RÉPERCUSSIONS DE LA DÉCISION DE LA COUR SUPRÊME SUR L'ACTIVITÉ DE LA COMPAGNIE CALOIL

[Français]

M. Pierre De Bané (Matane): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Est-il disposé à étudier avec sympathie les problèmes que la décision de la Cour suprême cause à la compagnie Caloil?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'ai répondu un peu plus tôt à une question semblable posée par un autre député.

M. De Bané: Je désire poser une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

L'honorable ministre a rappelé que la politique du gouvernement était constitutionnelle. Je voudrais maintenant lui demander s'il est disposé à réviser cette politique et étudier avec sympathie les problèmes qui se posent à la compagnie Caloil en vue de les régler.

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, on n'a pas l'intention de réviser cette politique maintenant.